Lapeyrouse



informations municipales

VOS ÉLUS A L'HONNEUR

Les quatre récipiendaires

Mr le Ministre du Budget

et Mr le Sous-Préfet

pendant l'allocution du Maire





Des bouquets de fleurs pour leurs épouses et la bise...

Une Salle comble et attentive : Les Lapeyrousiens et les invités



LAPEYROUSE

1988

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

Diffusée gratuitement Reproduction et Vente Interdites

Rédaction - Documentation

Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,

L'année qui vient de s'écouler aura été, n'en doutons pas, riche de promesses et de fruits attendus.

Au plan communal, c'est tout d'abord la poursuite de notre programme d'amélioration du patrimoine avec la mise en œuvre du goudronnage de plus de 9 km de voirie rurale, les importants travaux d'entretien de nos bâtiments communaux : école, poste, sacristie et église.

C'est ensuite le début de l'aménagement du Centre de Loisirs de La Loge avec la construction des plages en terrasse, l'engazonnement des espaces, la création d'un chemin piétonnier et d'aires de jeux pour petits et grands.

C'est également l'amélioration de notre environnement avec la plantation d'une haie vive au stade et l'urbanisation du carrefour de La Loge, sans oublier les acquisitions du matériel indispensable à un entretien adapté et exigeant de l'espace rural.

C'est enfin devenir propriétaire du terrain nécessaire à l'implantation de logements locatifs. Les plans doivent être prêts dès cette fin d'année pour permettre la construction au cours de l'an 1989.

Essayer de garder la vie au pays, d'en bâtir l'avenir est un travail de tous les jours, il demande forces et courage, ambition et abnégation.

Croyons en nous. Continuons ensemble le changement indispensable, progressif et raisonné de notre Commune.

Votre Maire vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 1989.

Jean MICHEL Maire Conseiller Régional Député suppléant

LA VIE LOCALE: 1929-1939

Dans cette décennie, il y eut seulement 129 naissances (de 1919 à 1929, il y en avait eu 166). Il y eut 201 décès contre 193 de 1919 à 1929.

L'excédent des décès sur les naissances est donc de 72 de 1929 à 1939 contre 27 de 1919 à 1929.

On construisit beaucoup pendant cette période : à la Loge, au Bregheat, au Bourg, à la Maison Rouge.

La prospérité retrouvée continuait ; la crise mondiale de 1929-1930 n'atteignit LAPEYROUSE qu'en 1934-1935. On profitait des bienfaits du progrès : de l'électricité surtout (installée de 1930 à 1932), du gaz en bouteilles, le charbon de ST-ELOY s'utilisait de plus en plus ; les machines agricoles se faisaient plus perfectionnées, plus nombreuses (les presses notamment).

La gare travaillait à plein régime (charbon, chaux, engrais, produits agricoles, vin, marchandises de toutes natures) avec un fort trafic de voyageurs. Il y avait du travail pour tout le monde : le transbordement des wagons de marchandises sur les wagons de ligne plus étroite du chemin de fer économique occupait une forte équipe d'ouvriers. La construction en 1932-1933 d'un nouveau branchement de voie ferrée (1100 m) pour le kaolin procura du travail à des dizaines d'ouvriers pendant plus d'un an (il n'y avait pas encore de bulldozers).

Quelques Lapeyrousiens profitèrent du chemin de fer pour aller à l'Exposition Coloniale de 1930 où l'on trouvait l'exotisme sous toutes ses formes : depuis les crocodiles jusqu'aux reconstitutions des temples d'ANGKOR.

Le 1er goudron à Lapeyrouse

Le goudronnage de la route principale jusqu'à Villonne dura longtemps : des mois et des mois, voire des années. Le goudron était livré en fûts de 200 litres, mis à réchauffer dans des chaudières (de grands chaudrons) au bord de la route, répandu avec des seaux, écarté avec des balais-brosses. Des ouvriers vivaient avec leur famille dans de petites maisons en bois traînées par les rouleaux compresseurs.

Ils s'appelaient Mr NAVARRE, le "Tahar" etc...

Réalisé par ce procédé archaïque, bien que les couches de fermeture furent faites avec des goudronneuses en camions citernes, le goudron ne résista pas très longtemps (avec le défaut d'entretien inhérent à la guerre, la route était en très mauvais état en 1945).

Beaucoup d'activités dans la gare où les locomotives à vapeur ravitaillaient en eau, en charbon aussi, où elles pouvaient tourner grâce au pont-tournant, se garer dans le dépôt, où manoeuvres et aiguillages exigeaient pas mal de main-d'oeuvre.

Les hôtels-restaurants travaillaient beaucoup. Dans la grande salle d'attente, on trouvait au kiosque, journaux, revues, tabacs, à l'heure des trains de voyageurs. Lorsqué en 1937, le P.O-MIDI fut nationalisé en S.N.C.F., l'emploi atteint son maximum (avec plus de 50 employés; les ll maisonnettes situées sur la commune étaient toutes occupées). L'apport de cette population de cheminots compensait le déficit de la démographie. Certains venus d'ailleurs se fixèrent au pays. Certes, la grande fête annuelle de la Gare allait en déclinant; en 1935, il fallut tout le dynamisme du maçon italien Lino pour qu'elle retrouve son éclat d'antan.

La gare connut donc une activité et une prospérité soutenues durant cette quatrième décennie du XXè siècle.

L'agriculture

Il n'en fut pas de même pour l'Agriculture : l'apparition du Doryphore (vers 1931), ce coléoptère venu d'Amérique dans nos ports allait ruiner la production de nos "Mijeux de Treuffes" tant jalousés par leurs voisins. Le mal allait rapidement prendre de l'ampleur et les plantations diminuèrent en surfaces (pourtant ce fut à LAPEYROUSE que les élèves de l'Ecole Communale apportèrent en premier lieu ces insectes nouvelle parue au "Moniteur du Puy-De-Dôme".)

Puis vint la chute des cours du blé. L'ordre du jour du gouvernement Laval était la lutte contre la cherté de la vie, la baisse des produits alimentaires.

Après la reconnaissance de l'U.R.S.S., l'envoi d'un ambassadeur à MOSCOU, la signature d'un traité de commerce avec importation de blé russe, cet apport de blé coïncidant avec un excédent de récolte en France, ce fut l'effondrement des cours amplifié par l'agiotage et la spéculation. Le blé qui s'était vendu au début 80 F le quintal chuta rapidement à 56 F voire 55 F. En 1934 et 1935, ce fut la ruine pour de nombreux exploitants de l'époque contraints à vendre tout ou partie de leurs biens. Les plus touchés étaient les vieux qui étaient inaptes au travail et sans retraite et les familles nombreuses sans allocations familiales. Au mois d'octobre, les cours remontèrent à 105 F mais les producteurs avaient vendu leur blé et la catastrophe était consommée.

En 1936, fut créé l'Office du Blé et en 1937, le blé fut payé 200 F le quintal ce qui amena une amélioration du sort de nos paysans, amélioration cependant atténuée du fait d'une moindre récolte et la création en 1937 de la taxe d'armement qui frappa tous les produits alimentaires, manufacturés, industriels.

Pour compléter la liste des calamités du monde rural, il y eut la sécheresse en 1936 et surtout en 1938 et l'apparition de la fièvre aphteuse "la Cocotte" durant tout un été.

Les conséquences de cette crise furent énormes ; devant un métier si discrédité, une condition si pénible, si peu payante, les jeunes émigrèrent vers les villes tentatrices ; les jeunes filles surtout préféraient s'unir avec d'autres partenaires que les fils de la Terre : l'exode rural était commencé...

La qualité de la vie

L'avenir s'annonçait plutôt rose en 1930 ; on attendait l'Electricité : elle tint ses promesses, il y eut du progrès avec, nous l'avons vu, l'utilisation du gaz en bouteilles, et aussi le développement de la radiophonie et de la T.S.F..

L'Ecole "marchait" très bien ; les élèves obtenaient de très bons résultats sur le plan cantonal. Certes, cela était fatigant surtout pour les enfants éloignés qui faisaient 5 ou 6 kilomètres pour venir au Bourg à pied ou à vélo et puis les vacances étaient écourtées par rapport à celles d'aujourd'hui (vacances d'été : deux petits mois, quelques jours à Noël et à Paques, c'était tout). Certes, nous bénéficiâmes de congés exceptionnels : en 1931 pour les obsèques de Paul DOUMER assassiné à PARIS par GORGULOFF, en 1934 pour l'assassinat à MARSEILLE de Louis BARTHOU et du roi Alexandre de Yougoslavie.

La vie courante s'était perfectionnée grâce à la multiplication de la bicyclette (tout le monde savait marcher à vélo) de la moto et aussi de l'automobile. Cependant, il y avait cette terreur que suscitait cette terrible maladie qu'est la tuberculose qui décimait certaines familles et ne fut jugulée qu'après la guerre.

La fête des écoles

Déjà en 1930, il y eut une petite fête puis régulièrement à partir de 1934 sous l'impulsion notamment de Monsieur et Madame BOUCHARDON, Monsieur et Madame PINEL. Les premières sorties-promenades eurent lieu d'abord au Puy-De-Dôme, puis au Sancy, à VICHY, au Bec d'Allier, etc...

L'utilisation de la TSF

Elle permettait l'écoute de la musique, de la réclame. C'était l'époque de l'Etoile Montante du néo-romantisme avec Tino ROSSI, de Maurice CHEVALIER, de Joséphine BAKER, de Mistinguett; le cinéma rayonnait : début du cinéma parlant, de Fernandel et des autres, puis de la couleur; apparition de grands films "La Grande Illusion", "Blanche-Neige", les Tarzan pour les jeunes.

La mode elle n'avait guère progressé : robes mi-longues des femmes ; cravates et noeuds papillon pour les hommes, coiffures à peine crantées pour l'ensemble.

L'activité commerciale

L'activité commerciale fut assez soutenue pendant cette décennie (malgré le manque d'argent).

En 1928, une boucherie avait ouvert à La Loge, s'ajoutant à celle du Bourg, puis une charcuterie en 1935-36. Les épiceries étaient nombreuses ; les commerces alimentaires ou agricoles étaient actifs.

Un médecin : le docteur Pierre GIBERT s'installa à Bruges.

L'artisanat aussi progressait : une scierie fixe à La Loge remplaça les bancs de scie mobiles et saisonniers qui s'installaient sur des terrains communaux (au Bregheat et aux Monteix notamment). Il y eut deux salons de coiffure au Bourg, plusieurs menuiseries, plusieurs couturières, plusieurs entreprises de maçonnerie, des sabotiers, des réparateurs de chaussures. Il y avait plusieurs forges et les maréchaux ferrants travaillaient énormément (vu le grand nombre de chevaux de trait, de boeufs ou vaches de travail, il n'y avait pas encore de tracteurs). La charronnerie était active, la charpenterie aussi.

La période de 1929 à 1933 s'écoula sans trop d'aléas. Mais à partir de 1934, surtout 1935, l'ambiance glissa vers la morosité, puis vers l'incertitude.

A la crise économique s'ajoutaient des évènements de plus en plus graves. Succédant à l'affaire STAVISKY, la tentative de coup d'état du 6 février 1934 échauffa les esprits. Cela s'amplifia en 1935 avec l'occupation de la rive gauche du Rhin, la guerre italo-éthiopienne, la rupture d'après Stresa.

Dès lors, les évènements tant nationaux qu'internationaux allaient prendre le pas sur toutes les préoccupations quotidiennes.

Déjà en 1935, le Curé BACCONET évoquait dans ses sermons notre "dangereux voisin de l'Est".

L'année 1936 fut très agitée. En Espagne, en février, le frente popular avait triomphé; en France ce fut de même; dans le Puy-De-Dôme, il y eut 8 députés élus tous socialistes sauf 1 radical-socialiste Chassaing et 1 radical de droite (LACHAL) A AMBERT.

A RIOM, il y avait 5 candidats : A VARENNE, DIOT (P.C.) Alfred RATELADE (paysan) GALLAND droite et un fantaisiste : CHARDONNET.

A LAPEYROUSE, les résultats se firent dans l'ordre ci-dessous. Alfred RATELADE élu avec 84 voix d'avance fut invalidé par la Chambre des Députés.

Une deuxième élection eut lieu : A VARENNE ne s'étant pas représenté, ce fut le S.F.I.O. COULAUDON qui fut élu.

Ce climat passionné, exacerbé par la guerre d'Espagne (18 juillet 1936) les grandes grèves avec occupation d'usines dura plus de 6 mois. Le dimanche soir, on voyait passer des "gars de la ville" en voiture, brandissant drapeaux rouges et chantant l'"Internationale".

Le 28 février 1937 eut lieu à La Loge la fête du Front Populaire. Prosper MOCQUET, député de PARIS, remplaçant Jacques DUCLOS vint faire un discours ; il avait amené son fils Guy (12 ans). Ce dernier devait être 4 ans plus tard le plus jeune des 27 otages martyrs fusillés à CHATEAUBRIANT.

L'été 1937 fut moins agité ; il y avait à PARIS l'Exposition Universelle qui fut un succès et que visitèrent beaucoup de Lapeyrousiens. Cependant on croisait dans les trains les réfugiés espagnols et l'affaire du C.S.A.R. dont les deux pôles étaient CLERMONT et PARIS échauffait les esprits.

1938 : dès le 15 mars, l'ANSCHLUSS ne manquait pas d'inquiéter de même que la prolongation du service militaire ; le 28 septembre 1938, MUNICH fut interprété comme une capitulation de la France et de l'Angleterre.

L'Agriculture subit les effets néfastes d'une forte sécheresse.

Le démembrement de la Tchécoslovaquie le 15 mars 1939 occasionna le rappel de certains réservistes et le maintien des libérables.(on était dans la période des classes creuses coïncidant avec la mobilisation des pères en 1914-1918).

Et si la récolte de blé fut bonne, ce fut en pleine période de battages que durent partir nos soldats (le 23 août pacte germano-soviétique; le ler septembre, invasion de la Pologne; le 2, mobilisation générale et le dimanche 3 vers midi, état de guerre de l'Angleterre et de la France avec l'Allemagne. Les facteurs à l'époque travaillaient le dimanche matin. On s'arrachait les dernières nouvelles. Le Moniteur commençait son éditorial par ces mots laconiques: "La Guerre est là..." Tous les plus jeunes partaient les premiers jours, souvent le ler et le 2ème jour. Pas de cris comme en 1914; seul un silence pesant (le glas ne tinta que 1/4 d'heure). La catastrophe de 1914-1918 était trop présente dans tous les esprits pour qu'on se livrât à de quelconques manifestations ou débordements. En même temps qu'on "livrait" les hommes valides de la commune, on la vidait aussi de ses animaux de travail. Dès le premier jour, les chevaux furent conduits à MONTAIGUT devant la Commission de Réquisition, ils furent payés de 6 000 à 8 500 F. Par suite d'un hiver long et froid, du manque d'organisation, de la pagaille, plus de 50 % de ces braves animaux étaient morts au printemps.

Les hommes rejoignirent en maugréant. Les wagons de marchandises paraissaient vides (un train de 1000 à 1500 hommes faisait si peu de bruit qu'on aurait cru qu'il n'y avait personne). Après quelques opérations limitées en Sarre où les Allemands avaient tout miné et après la chute de la Pologne, ce fut la "drôle de guerre", le quasi-arrêt des opérations. Nos soldats purent venir en permissions de détente avant la fin de l'année. Ainsi 1939 s'achevait donc en tragédie : les hommes absents de leurs foyers; tous les bons chevaux réquisitionnés, un hiver dur à nos portes, un avenir plus que lourd de menaces...



Rue Gutenberg - Z.I. du Brézet

B.P. 96

63016 CLERMONT-FERRAND Cédex Tél. 73 90 16 28

TRAVAUX PUBLICS BATIMENT GENIE CIVIL

L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le groupe scolaire compte cette année 54 élèves de 3 à 10 ans.

D'un côté, la classe enfantine avec 20 élèves de 3 à 6 ans sous la conduite de Madame Suzanne GAUVIN et de Mademoiselle Laurence ASTORGUE assistées de Madame Christiane GUILLOT pour les tâches mátérielles.



De l'autre, les deux classes du cycle élémentaire :

Le cours préparatoire et le cours élémentaire lère année assurés par Monsieur Yves MANGEMATIN, successeur de Madame Monique MERITET. (17 élèves).



Le cours élémentaire 2ème année et le cours moyen lère année (17 élèves) sont sous la responsabilité de Madame Monique GUILLAUME, directrice de l'Ecole suite au départ à la retraite de Monsieur Robert DECORPS.



Entretien des bâtiments communaux

En raison du départ à la retraite de Madame Marguerite MOSNIER, femme de service, l'entretien des locaux scolaires est assuré par Madame Christiane GUILLOT et celui des autres bâtiments communaux (Mairie, Cure) par Madame Jocelyne RACAT.

LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles)	153 500	6,34 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	338 000	13,96 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la voirie, électricité, eau, assurances)	190 620	7,87 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S)	302 200	12,48 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisa- tions diverses)	115 300	4,76 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (impôts, indemnités du Maire et des Adjoints)	121 541	5,02 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts)	328 179	13,56 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	871 800	36,01 %

- INVESTISSEMENT

DEPENSES	Montant	Répartition
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	219 502	8,20 %
REGLEMENT DE DETTE	560 540	20,94 %
ACQUISITION DE TERRAIN - MATERIEL BATIMENTS COMMUNAUX - CARREFOUR DE LA LOGE	44 312 181 945	1,65 % 6,81 %
VOIRIE	850 000	31,76 %
PLAN D'EAU	820 000	30,64 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

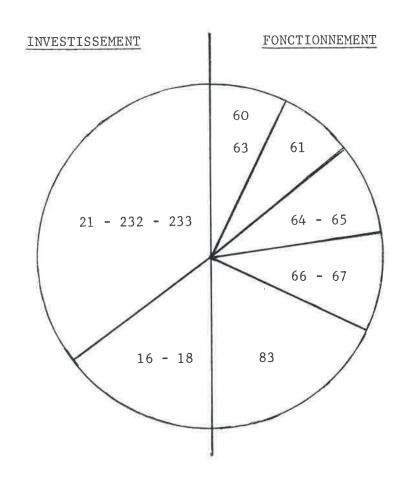
RECETTES	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies, tennis, pêche)	60 000	2,48 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions cimetière)	13 500	0,56 %
RECOUVREMENTS (sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire) - PRODUITS FINANCIERS	10 456	0,43 %
RECETTES FISCALES INDIRECTES (attribution de garantie, attribution de répartition)	774 331	31,98 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	17 760	0,73 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 408 535	58,18 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	136 558	5,64 %

- INVESTISSEMENT

RECETTES	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	8 400	0,31 %
SUBVENTION	557 000	20,81 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	871 800	32,58 %
FONDS DE COMPENSATION T.V.A D.G.E.	299 099	11,18 %
EMPRUNTS	940 000	35,12 %

DÉPENSES

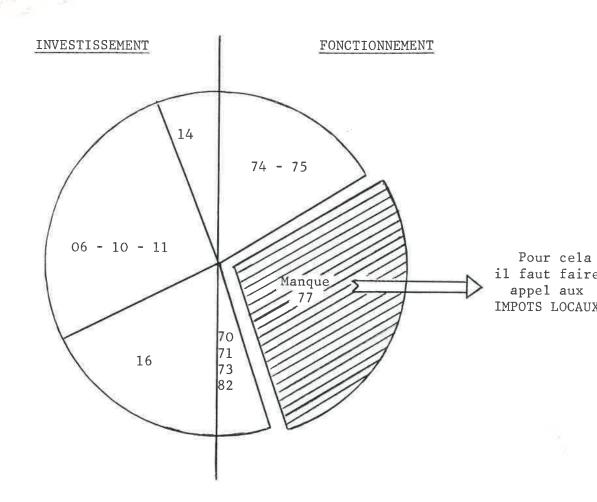
En 1988



-	FONCTIONNEMEN	T					
	Comptes	:	60		fournitures scolaires, de bureau, combustibles	153	
	•		63	:	travaux et services (entretien bâtiments, matériel)		620
					(assurances, électricité, eau)		000
			61	:	frais de personnel : salaires		000
					charges sociales		000
			64	:	contingent pour dépenses d'aide sociale		000
					contingent pour service d'incendie		100
					charges intercommunales (C.E.S, SICTOM, SMADC)		600
					participations diverses		500
					subventions allouées aux sociétés locales + jouets, TUC.		300
			66	:	frais de gestion générale		541
					reliure et frais de P.T.T		000
					indemnité de fonction du Maire et des Adjoints		000
			67	:	frais financiers (intérêts des emprunts)		179
			83	•	prélèvement pour dépenses d'investissement	8/1	800
	INVESTISSEME	NT					
	Comptes	:	16	:	remboursement d'emprunts		502
			18		règlement de dettes		540
			21	:	acquisition de terrain et de matériel		312
			232		. " .		601
			233	:	voirie		000
			23	:	plan d'eau		000
			23	:	carrefour de La Loge	94	344

RECETTES

En 1988



FONCTIONNEMENT

Comptes :	74 75		774	331 760
		taxe additionnelle aux droits de mutation, licence		000
	77	: contributions directes 1	408	535
	70	: produits de l'exploitation	60	000
	71	: location d'immeubles	13	500
	73	: recouvrement sur frais de chauffage	5	406
		autres recouvrements (animation culturelle, écl. pub.	5	000
	82	: excédent de fonctionnement reporté	136	558
INVESTISSEMENT			1	
Comptes :	11	: prélèvement sur recettes de fonctionnement	871	800
<u>r</u>	06	: excédent reporté	8	400
	10	: subventions	557	000
	14	: fonds de compensation T.V.A., D.G.E	299	099
		: emprunts	940	

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMEN- TALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION + TAXE SUR LES PROPRIETES	280 361	97 315	165 322	17 724
BATIES	417 159	105 762	293 140	18 257
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	827 666	273 292	511 527	42 847
+ TAXE PROFESSIONNELLE	521 910	142 876	342 802	36 232
+ TAXES ANNEXES (1)	376 755			
TOTAL	2423 851	619 245	1 312 791	115 060

(1) Les taxes annexes comprennent :

+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	150 180
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles	33 414
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	16 377
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers	14 364
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement	162 420
COMMENTAIRE.	

La masse des impôts perçus au titre de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti et la taxe professionnelle pour le département, la commune et la région ainsi que les taxes annexes représente la somme de 2 423 851 F soit une progression par rapport à l'année 1987 (2 307 787 F) de 5,02 %.

La part communale passe de 1 278 043 en 1987 à 1 312 791 en 1988 soit une hausse de 2,71 % en volume.

La part départementale s'élève à 619 245 F au lieu de 571 367 F en 1987, soit une progression de 8,37 %.

De leur côté, les impôts régionaux ont augmenté de 108 723 F à 115 060 F soit 5,82% Il est à remarquer qu'il a été recouvré 1 312 791 F d'impôts directs communaux alors qu'il avait été voté par le conseil la somme de 1 304 000 F soit un recouvrement supérieur de 8 791 F. L'augmentation prévue par le Conseil Municipal en début d'année était de 2 % en volume. Le chiffre final a été supérieur au vu de l'augmentation des bases ; à l'intérieur de la partie communale, l'augmentation n'est pas uniforme :

- la taxe d'habitation passe de 158 188 F en 1987 à 165 322 F en 1988 soit 4,5 % en plus
- le foncier bâti passe de 284 079 F en 1987 à 293 140 F en 1988 soit une hausse de 3,18 %
- le foncier non bâti passe de 499 097 F en 1987 à 511 527 F en 1988 soit une hausse de 2,49
- la taxe professionnelle passe de 336 679 en 1987 à 342 802 en 1988 soit une augmentation de 1,81 %.

Le nombre total de foyers assujettis à la Taxe d'Habitation est de 328 se décomposant comme suit :

Montant Payé	Nombre de foyers
O F	113
de 100 F à 150 F	5
de 151 F à 200 F	3
de 201 F à 250 F	9
de 251 F à 300 F	6
de 301 F à 350 F	11
de 351 F à 400 F	10
de 401 F à 450 F	10
de 451 F à 500 F	10
de 501 F à 600 F	17
de 601 F à 700 F	13
de 701 F à 800 F	16
de 801 F à 900 F	11

de 901 F à 1 000 F	17
de 1 001 F à 1 100 F	9
de 1 101 F à 1 200 F	8
de 1 201 F à 1 300 F	6
de 1 301 F à 1 400 F	8
de 1 401 F à 1 500 F	8
de 1 501 F à 1 700 F	12
de 1 701 F à 1 900 F	10
de 1 901 F à 2 000 F	2
de 2 001 F à 2 500 F	5
de 2 501 F à 3 000 F	4
de 3 001 F à 4 000 F	3
plus de 4 000 F	2

COMMENTAIRE

Sur 328 foyers assujettis à la taxe d'habitation, 113 sont exonérés de paiement ce qui représente 34,45 %.

			Coence Jag								
64	taxes	sont	inférieure	es à 5	00 F c	e qui	représ	sente		 19,51	%
74	taxes	sont	comprises	entre	500 F	et 1	000 F	soit		 22,56	%
63	taxes	sont	comprises	entre	1 000	F et	2 000	F soi	t	 19,20	%
Sei	11s 14	conti	ribuables m	aient	plus	de 2 (000 F s	soit.		 4,26	%

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L	'ANNI	EE 19	988.
Subventions du Département			
- animation culturelle	3	000	F
- voirie	181	250	F
- plan d'eau	307	500	F
- aménagement carrefour de La Loge	17	000	F
Subvention de la Région			
- plan d'eau	102	412	F
Subvention de l'Etat			
- D.G.E. 2ème Part	50	000	F
Autres subventions			
- syndicat départemental d'électricité	12	000	F
- syndicat électrique de St-Eloy	8	000	F
TOTAL	681	162	F
RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCI	IETES	POU	R
L'ANNEE 1988.			_
L ANNEE 1900.			
- cantine scolaire	44	000	F
- cantine scolaire		000	
- centre communal d'action sociale	6		F
- centre communal d'action sociale	6 4	000	F
- centre communal d'action sociale	6 4 2	000 500	F
- centre communal d'action sociale	6 4 2 2	000 500 000	F
- centre communal d'action sociale	6 4 2 2 2	000 500 000	FFFFF
- centre communal d'action sociale	6 4 2 2 2 2	000 500 000 000	FFFFFF
- centre communal d'action sociale	6 4 2 2 2 2	000 500 000 000 000	FFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFF
- centre communal d'action sociale	6 4 2 2 2 2 2	000 500 000 000 000 100	FFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFF
- centre communal d'action sociale - spectacles (Foyer Laïc) - Comité des Fêtes - Club du 3ème Age - Foyer Laïc - Lapeyrouse-Animation - lutte contre le cancer - société de chasse - union sportive	6 4 2 2 2 2 2	000 500 000 000 000 100 800	FFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFF
- centre communal d'action sociale	6 4 2 2 2 2 2	000 500 000 000 000 100 800	FFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFF
- centre communal d'action sociale - spectacles (Foyer Laïc) - Comité des Fêtes - Club du 3ème Age - Foyer Laïc - Lapeyrouse-Animation - lutte contre le cancer - société de chasse - union sportive - anciens combattants	6 4 2 2 2 2 2	000 500 000 000 000 100 800 000	FFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFF
- centre communal d'action sociale - spectacles (Foyer Laïc) - Comité des Fêtes - Club du 3ème Age - Foyer Laïc - Lapeyrouse-Animation - lutte contre le cancer - société de chasse - union sportive - anciens combattants - C.A.T.M.	6 4 2 2 2 2 1	000 500 000 000 000 100 800 800 800	FFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFF
- centre communal d'action sociale - spectacles (Foyer Laïc) - Comité des Fêtes - Club du 3ème Age - Foyer Laïc - Lapeyrouse-Animation - lutte contre le cancer - société de chasse - union sportive - anciens combattants - C.A.T.M. - oeuvre des pupilles	6 4 2 2 2 2 1 1 2 2	000 500 000 000 000 100 800 800 800	FFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFFF

TOTAL 97 300 F

RÉALISATIONS

Travaux de voirie

Après appel d'offres, l'exécution du programme de voirie 1988 a été confiée au Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT. Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 830 000 F. Ces derniers ont fait l'objet de deux programmes : l'un départemental dans le cadre de la voirie sylvo-pastorale ayant donné lieu à une subvention d'un montant total de 181 250 F; l'autre, dans le cadre de la dotation globale d'équipement 2ème part avec subvention de l'Etat de 50 000 F. Le surplus a été financé par un emprunt de 500 000 F et le reste par autofinancement.



Ces travaux se sont déroulés en juillet et août et concernaient les chemins de La Faye, Le Vernet, Chez Jabot, Les Cerisiers, Buxerolles, Montmirail, La Chiraille, Le Créchol, Doussat, Les Aiguillons, Les Chemins, Bonnefond, soit environ 9 km de voirie. Le Maire et le Conseil Municipal ont tenu à féliciter le Syndicat de MENAT pour la qualité des travaux qui donneront entière satisfaction à tous les usagers.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ecoles

Le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de l'appartement du rez-de-chaussée de l'école. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise CLEMENT de DESERTINES et s'élèvent à la somme de 20 587 F. Ont également été rénovées les fenêtres côté Ouest et les portes d'entrée donnant sur la cour et la voie publique.

Malheureusement, nos deux logements d'instituteurs sont vides. Le conseil municipal aura prochainement à se prononcer sur la location de ces deux appartements. Il serait peut-être d'ailleurs souhaitable que de petits travaux de réfection soient exécutés comme ils l'ont été pour les locaux du rez-de-chaussée.

Postes

Courant septembre, l'entreprise CLEMENT a procédé aux décapage et imprégnation des portes d'entrée du bureau de poste et de l'appartement. Prochainement, Monsieur BOISSONNET réalisera l'installation électrique pour un montant de 18000 F.

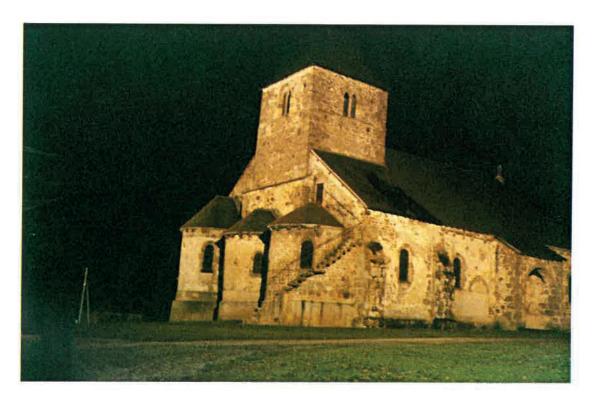
Sacristie

Le conseil municipal a également prévu la réfection de la sacristie. Ce sont les entreprises CHEVALIER, CLEMENT et MARTIN qui sont chargées des travaux. Ceux-ci concernent la réfection du plancher, du plafond et des menuiseries. Le montant prévisionnel des travaux est de 20 000 F.



Eglise

Dans sa séance du 22 avril, le conseil municipal a décidé de faire procéder à l'illumination de l'Eglise romane de notre commune, la plus vieille du canton datant du XIème siècle. Les travaux viennent d'être exécutés par l'entreprise PAULY pour un montant de 16 000 F. Ces travaux sont payés par une subvention du Syndicat Electrique Départemental de 12 000 F et le surplus par le Syndicat Electrique de ST-ELOY-LES-MINES. La commune remercie tout particulièrement Monsieur LECUYER et le Docteur TOUCAS respectivement Président du Syndicat Départemental d'Electricité et du Syndicat de ST-ELOY.



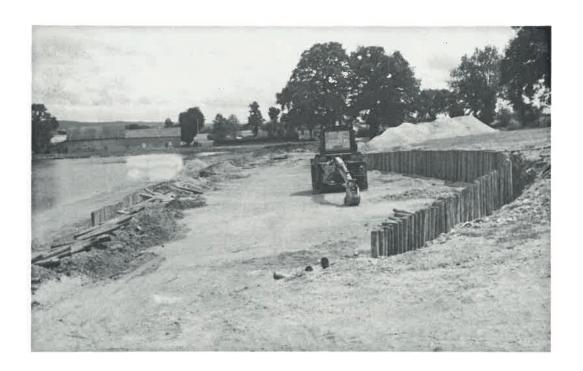
De plus, les deux jeunes T.U.C., Christine et Nadine, ont, pendant une période d'un mois, procédé au nettoyage intérieur de l'Eglise et de son mobilier.

Plan d'eau

Au cours des mois de juin et juillet, les travaux d'aménagement du Centre de Loisirs de La Loge ont été exécutés. Après appel d'offres, le chantier qui s'élève à la somme de 820 000 F a été confié aux entreprises SACER-MONTEIL et LEVEL sous la conduite du Maître d'Oeuvre, le Cabinet Claude CHAVAROT, architecte.

La commune poursuit ainsi le programme initial d'aménagement du Centre de Loisirs, malheureusement, les travaux ont été exécutés pendant une période pluvieuse mais il est certain qu'au vu du temps tourmenté de début juillet, peu de touristes et baigneurs auraient pu profiter des installations.

Ces travaux ont compris l'aménagement des plages en terrasse, l'engazonnement des espaces, la création d'un chemin piétonnier de 2 mètres de large au pourtour du plan d'eau ainsi que la construction d'une aire de jeux pour les enfants et les grands.



Le succès de la fréquentation du plan d'eau au mois d'août et septembre démontrait à l'évidence que les aménagements sont très prisés par les nombreux visiteurs et plaisanciers.



L'effort entrepris devra être poursuivi au cours de l'année 1989 par la réalisation d'un camping 4 étoiles, seul susceptible d'apporter une activité aux commerces existants.



Le Maire, à cet effet, a déposé l'entier dossier auprès du Ministère du Tourisme et a sollicité une subvention d'état qui permettra avec la subvention départementale et éventuellement régionale de réaliser les travaux dans de bonnes conditions de financement.

Il est par ailleurs à noter que tout au long du parcours piétonnier des plantations d'arbres et d'arbustes viennent d'être exécutées et qu'ont été implantés des bancs et tables ainsi que des poubelles.

Il est recommandé à tous de respecter les installations et de préserver ce cadre magnifique de tout dépôt de déchets, ordures et papiers divers.

Le Maire tient tout particulièrement à féliciter l'employé communal et le jeune T.U.C. pour la qualité de l'entretien de cet espace, des abords et de la digue du plan d'eau.



Stade

Pour parfaire l'agrémentation de l'environnement du stade, le Conseil Municipal a décidé la plantation d'une haie vive de thuyas le long de la clôture séparative de la propriété MARTIGNON-FABRE. A cet effet, il a été procédé à l'acquisition de 200 plants pour la somme de 7 380 F. Leur mise en place a été réalisée par l'employé communal avec la participation bénévole de Messieurs Dino BASSI et Alexandre CHARBONNIER, que ces derniers en soient chaleureusement remerciés.

Les jeunes T.U.C., Christine et Nadine ont de leur côté brossé et peint la main courante ainsi que toutes les boiseries des vestiaires.

Les installations bien entretenues gardent un aspect de première jeunesse.

Entretien voirie

Après les pluies diluviennes qui se sont abattues au printemps un important effort d'entretien de la voirie a été réalisé, des camions de gré et de concassé ont été employés pour réparer les dégâts et boucher les trous. Il est demandé dans chaque village de procéder à l'utilisation des matériaux ainsi mis à disposition.

De son côté, l'employé communal procède à l'heure actuelle avec le tracteur et le broyeur de haie à la mise au propre des bas-côtés et des fossés. Cela avait déjà été réalisé l'an dernier.

De surcroît, chaque bas-côté a été au cours de cette année fauché deux fois sur toute la longueur de la voirie communale avec deux passages de chaque côté du chemin ce qui fait au total le fauchage de 320 kilomètres.

L'effort ainsi réalisé est considérable.

Aménagement carrefour de La Loge

L'acquisition du terrain nécessaire à l'aménagement a été réalisée, les services de l'équipement sont chargés de la conduite des opérations. Les travaux doivent être exécutés au cours du mois de décembre. Un embellissement certain sera ainsi apporté dans ce secteur donnant une image plus accueillante de cette entrée de notre commune proche du plan d'eau.

Acquisition de matériel

La commune poursuit son indispensable modernisation. Au cours de cette année 1988 ont été acquis :

- une débroussailleuse qui permet notamment de réaliser dans de pas trop mauvaises conditions l'entretien de la digue du plan d'eau et ce pour un coût de 11 655 F, - un pulvérisateur s'adaptant sur le petit tracteur et qui permet ainsi de procéder au désherbage printanier des rues du Bourg et des allées du cimetière. Coût : 9 970,80 F,



- bacs pour les fleurs, les anciens achetés en 1978 en fibrociment, après plusieurs rudes hivers étaient trop détériorés, leur remplacement s'avérait nécessaire. 14 bacs ont été acquis pour le prix de 3 940 F,
- pour les travaux d'entretien de la mairie, il a été procédé à l'acquisition d'un aspirateur pour la somme de 1 503,26 F,
- l'éplucheuse de la cantine ayant rendu l'âme, le conseil de parents d'élèves a décidé l'acquisition d'un nouveau matériel. Une éplucheuse moderne a été acquise pour la somme de 6 465 F et mise à la disposition de la cantinière,
- matériel informatique, sur la demande faite par Monsieur le Directeur de l'Ecole au printemps dernier, il a été procédé à l'acquisition de 3 ordinateurs pour un montant de 14 688,57 F, ainsi nos élèves ont-ils maintenant à leur disposition un matériel performant comprenant : 1 T07-70 THOMSON, 3 TO8 D THOMSON, 1 lecteur de disquettes, 2 lecteurs de cassettes, 1 Minitel, 3 moniteurs THOMSON. Leur apprentissage se fait à partir du Cours Préparatoire.

Informatisation de la Mairie

Comme il a été rappelé dans le bulletin municipal 1987, la mairie s'est informatisée dans le cadre du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles. Le centre serveur est implanté à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE et la mairie est reliée par Minitel avec imprimante.

A ce jour, les services de la mairie disposent du fichier population avec impression informatisée des cartes et listes électorales, la comptabilité, toutes les recettes et dépenses sont rentrées dans l'ordinateur ce qui permet à chaque instant de pouvoir connaître pour chaque chapitre le montant des crédits votés, les crédits engagés et le montant des crédits disponibles.

L'informatisation complète permettra d'avoir en fin d'exercice une vue instantannée de la réalisation budgétaire et de dégager ainsi un bilan d'exécution par l'impression du compte administratif.

Le cadastre est également en service depuis le 15 novembre, c'est ainsi que les extraits cadastraux sont directement imprimés par le matériel informatique à partir du nom des propriétaires.

Extrait de cadastre

§Departement

PUY DE DOME BIENS INSCRITS

Mairie:

mairie.

LAPEYROUSE

Compte : +00003
EXTRAIT DE LA MATRICE CADASTRALE CONCERNANT LES
Annee 88

folio 1

au nom de

COMMUNE DE LAPEYROUSE *

Proprietaire

adresse

AU BOURG, LAPEYROUSE 63700 ST ELOY LES MINES

!	sectio	n ! plan	l lot I sub	d. ! intitul	e du lieu-di	t !	contenance	!	na	!	nature
!		revenu		bservations	!						
1.	YC	! 18	!!!	! AUGERES		į	. 3.50	!	S	1	
- !	! YD	! 23	!!!	! LES CER	! !		.27.10	ı	1	!	
!	01 !	3,47		. LES CER.	!		.27.10		_		
!	YD	! 24	! !	! LES CER	ISIERS	!	.32.50	1	L	Ļ	
. !	01 ! YE	4,16 ! 1	!!!	! LES COR	!				-	,	
1		: 1	: : ! !	: LES LURI	KES	:	. 4.90	1	5	1	
ŧ	YK	! 105	!	! LAPEYROU	USE .	!	. 1.12	‡	S	į	
- 1	!	1 110	! !		!						
- 1	YK	! 110	: :	! LAPEYRO	JSE '	!	. 9.82	!	S	!	
1	YK	124		! LAPEYROU	JSE .	1	. 4.08	ļ	S	ŧ	
;			!!!								
	YK	! 131	: :	! LAPEYRO	Jae ,	!	.12.22	!	S	1	
1	YK	1 14	1	! LA GOUT1	TE .	!	.13.70	ļ	S	!	
!	!		!!!		!						
1	02 ! VK	! 159 51,69	: :	! LAPEYRO!	JSE ,	!	.19.80	!	Т	1	
	YK	! 42		! LAPEYROU	JSE :	!	. 2.59	1	S	1	
	1		! !		!						
- !	YK	! 43	!!!	! LAPEYROL mption perman		1	.11.82	1	S	!	
	YK	! 71	exe	! LAPEYROL			34	:	S	ı	
1	!	!	! !		į						
-!	YK !	! 72	!!!	! LAPEYROU		!	.41.78	į	S		
1	YK	! 73	: :exe	mption permar LAPEYROU!			. 7.82	ī	J	1	
!	01 !	37,43	ļ ļ		!						
!	YK	! 94		! LAPEYROL	JSE .	1	27	1	S	1	
1	: YL	! 5	A	! LES AMIR	: RAUX	1	1.07.33	1	AG	ŧ	
1	02 !	513,75	1		!		27.07.00	•			
1 (2)	YL	! 5	!	! LES AMIF	RAUX	į	. 47. 47	1	S	!	
		:	: ! 		: :						

TOTAUX

3.48.16

610,50

Pour extrait certifie conforme
Cout du present extrait
A LAPEYROUSE , le 01 DEC 1988
Taux fixe.....:
LE MAIRE

LE MAIRE

total du :



Sté Locataire de Mr MEKADEM TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS
LOCATION DE PELLES
ENROBÉ A CHAUD
DÉMOLITIONS
TRANSPORT

*

ENTREPRISE AGRÉÉE PAR LE GAZ DE FRANCE

Z.A. MOZAC - 63200 RIOM - Tél. 73 38 01 43

R.C. 79 B 11

SIRET 315 256 420 00011

U. C. A. B. E. C.

UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL DU CENTRE

Technique



Pour PORCINS - BOVINS - VACHES LAITIÈRES OVINS - CAPRINS VOLAILLES - GIBIERS - CHEVAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Gamme "UCAPHOS" et compléments azotés liquides "COMPENSAL"

UCABEC 63700 LAPEYROUSE TEL. 73 52 00 47

PROJETS

Lotissement Communal

Dans sa séance du 16 janvier, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de la parcelle cadastrée section YE n°41 d'une superficie de 99 a 70 ca pour la création de logements locatifs. Pour ce faire, la commune étant adhérente au Syndicat Mixte d'Action Foncière, ce dernier a procédé à l'acquisition sus-mentionnée.

Le Conseil Municipal a fait choix de l'O.P.A.C. comme maître d'oeuvre. Le projet doit être terminé pour le début janvier 1989 avec présentation d'une maquette par le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre, ce dernier étant le cabinet CHAVAROT, architecte. Le nombre prévisionnel de logements sera de cinq ou six.

Voirie

Une nouvelle tranche de goudronnage de chemins communaux pourrait être exécutée au cours de l'année 1989 d'une longueur d'environ 3 kilomètres permettant de terminer définitivement les sorties de villages et de commencer les liaisons les plus urgentes.

Le montant serait de 300 000 F, un dossier a été déposé au département pour subvention.

Plan d'eau

L'aménagement du Centre d'Accueil et de Loisirs de La Loge doit être poursuivi. Le succès de la fréquentation actuelle est un gage de réussite.

Notre projet initial prévoit la réalisation d'un camping, de locaux d'accueil et sanitaire avec parking à l'entrée.

Le dossier déposé au département a fait l'objet d'une subvention de 30 %. Le Maire a déposé un projet au Ministère du Tourisme, une subvention d'Etat est sollicitée. Une subvention régionale le sera dans le cadre des points forts touristiques et des aménagements des communes riveraines de la Bouble.

Plan d'aménagement du Camping



COMMUNE PROPRE

Dans le cadre du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles est mis en oeuvre un programme d'élimination des décharges et de ramassage des épaves. Un effort important a déjà été réalisé concernant le contrôle de la décharge située route de DURMIGNAT. On s'aperçoit hélas que certains continuent à déverser des matériaux qui n'ont rien à voir avec la démolition (papiers, ordures ménagères ...) alors qu'un ramassage communal est en place et que de nombreux bacs ont été mis partout sur le territoire de la commune.

Il convient de poursuivre cet aménagement de la décharge et dans le cadre du programme syndical, il est prévu l'acquisition d'une grande benne qui permettra d'éviter tout déversement même de démolition sur le lieu de la décharge. Ce grand container serait vidé tous les quinze jours et permettrait ainsi la collecte des grands objets encombrants ainsi que des matériaux de démolition.

La commune de LAPEYROUSE a été retenue dans le cadre du programme de ramassage des épaves. A cet effet, un arrêté sera prochainement pris, une lettre envoyée dans toutes les familles invitant à déclarer auprès du conseiller municipal chargé du secteur, les différentes épaves de véhicules se trouvant sur le terrain. Les épaves seront rassemblées soit par village, soit par secteur. Une fois cette opération terminée, l'entreprise ECHALLIER, retenue dans le cadre du programme, procèdera à la collecte.

Il est envisagé pour améliorer notre cadre de vie que des efforts soient réalisés dans chaque village. A cet effet, il sera créé un prix communal du village propre et fleuri.

COMPTE-RENDU DE MANDAT

Vous avez bien voulu renouveler massivement votre confiance à l'équipe municipale sortante en 1983.

Il convenait de poursuivre la tâche entreprise sans défaillance et de finir de mettre en oeuvre la procédure ô combien importante des travaux connexes au remembrement.

Remembrement et travaux connexes

Cette opération de remembrement a constitué l'épine dorsale de l'action de votre équipe municipale. Le remembrement proprement dit a, en définitive, fait l'objet de très très peu de critiques. Sur plus de 500 comptes de propriétaires, il y eut en tout et pour tout ll recours devant la juridiction administrative qui en rejeta 9 comme non fondés et en admis 2.

Que de paroles une telle procédure peut faire prononcer mais en définitive, ne s'agit-il pas d'un bouillonnement nécessaire, un terrain de rencontre et d'échange? Il est rare qu'une communauté ou qu'une commune rurale vive aussi intensément.

Qui regrette aujourd'hui au vu des améliorations exceptionnelles apportées ?

Qui se rappelle l'état de notre voirie il y a 6 ans, nos chemins où l'on ne pouvait plus passer avec les engins agricoles sans parler à l'époque de passer avec un véhicule automobile ?

80 kilomètres de voirie ont été ouverts, 65 kilomètres empierrés, les clôtures ont été faites le long de tous les chemins avec pose de traverses, pieux, fil de fer et parfois grillage à moutons. Le montant total de l'investissement a été de un milliard de centimes.

Le remembrement représente aujourd'hui plus de la moitié de la dette communale et exactement la moitié de l'imposition locale.

Il convient de souligner que tous les frais de procédure, de géomètre, d'implantation de bornage, de publication aux hypothèques ont été payés par le département du Puy-De-Dôme intégralement ce qui représente une somme avoisinante de 4 millions.

Les travaux connexes se sont élevés à 10 353 663 F soit plus d'un milliard de centimes, ils ont fait l'objet d'une subvention départementale de 4 200 000 F, d'une subvention exceptionnelle de l'Etat de 150 000 F et de la récupération de la T.V.A. (il s'agissait de la première fois qu'une commune récupérait la T.V.A. sur les travaux connexes) 1 600 000 F. Tels sont les chiffres définitifs.

Voirie

Une fois les travaux connexes terminés, les chemins empierrés, la commune a attendu 1986 pour reprendre le programme de goudronnage des chemins communaux desservant les maisons d'habitation.

Deux programmes ont été adoptés en 1986 et 1988 pour un montant total de 1 400 000 F en investissement. Ces deux programmes ont permis le goudronnage de plus de 14 kilomètres de voirie.

Ont été exécutés les travaux sur les chemins de : Les Prats, Peuchot, Le Chiez, Buxerolles, Montmirail, Le Créchol, Le Maroc, Le Cluzeau, La Robine, Montaban, Villargeat, La Faye, Le Vernet, Chez Jabot, Les Cerisiers, La Chiraille, Doussat, Les Aiguillons, Les Chemins, Bonnefond.

Tout à l'égout

La deuxième tranche de tout-à-l'égoût a été réalisée au cours des années 1983-1984-1985 et 1986 avec le réseau de La Tuilerie, de Chez Jabot et la station de refoulement de La Gare ainsi que la station d'épuration d'Augères.

Ainsi, les secteurs de La Gare et de La Loge bénéficient-ils du raccordement au réseau de tout-à-l'égoût. Cette réalisation était vraiment indispensable au vu de la configuration des lieux et des problèmes d'assainissement rencontrés.

Le programme s'est élevé à 728 643 F pour un montant de 232 803 F de subvention départementale et de l'agence de Bassin.

Bâtiments Communaux

La Municipalité a poursuivi l'effort important consenti à la réfection des bâtiments communaux. De grosses réparations ont été réalisées en 1983 à la cantine scolaire avec insonorisation de la salle, réfection totale des cuisines et des sanitaires.

L'Ecole Publique a fait l'objet d'une réfection totale des classes avec la création d'une classe maternelle qui a accueilli en moyenne plus de vingt élèves par année depuis sa création en 1984. Les conditions de travail faites à nos jeunes sont dignes des meilleures. Les enfants ont à leur disposition des livres neufs, ils pratiquent la gymnastique, la musique, le tennis, la piscine. Ils ont également à leur disposition un important matériel informatique. Il pourra être envisagé dans un très proche avenir la pratique de l'Anglais. Former la jeunesse est vraiment préparer l'avenir.

PLAN D'EAU

Dans le cadre des opérations de remembrement, ont été dégagés les terrains nécessaires à la création d'un plan d'eau et espaces adjacents pour camping, tennis, jeux d'enfants et éventuellement chalets d'hébergement.

Qui se rappelle la configuration des lieux avant la réalisation des travaux ? Heureusement, pour la mémoire communale, des photos ont été réalisées. La construction de la digue longue de 450 m a été entreprise en 1984 et réalisée par l'entreprise MONTEIL La mise en eau a été faite à l'automne 1984 et le plan d'eau a atteint son niveau de retenue maximale seulement le 11 avril 1985 soit un volume de plus de 300 000 m3 d'eau.

Parallèlement, ont été exécutés la déviation du tout-à-l'égoût du Bourg et son prolongement sur l'aire du Centre de Loisirs pour rejoindre le réseau de La Loge en passant sur la digue.

De même, ont été construits deux tennis. Le coût total des travaux représente à l'heure actuelle une annuité de 60 000 F qui est couverte au titre des recettes par la vente des cartes de pêche et de tennis.

Votre conseil municipal a décidé en 1988 de poursuivre l'aménagement du site. Les travaux ont fait l'objet de subventions départementale et régionale respectivement de 307 500 F et 102 000 F pour un montant de travaux exécutés de 820 000 F. La fréquentation de cet été est encourageante.

ACQUISITION Terrain

Un terrain a été acquis pour l'extension du cimetière, les travaux de clôture ont été réalisés et les premiers emplacements vendus.

Matériel

Qui se rappelle notre employé communal ayant à sa disposition une brouette, une pelle, une pioche et un balai ? L'entretien de la commune nécessitait vraiment l'acquisition d'un matériel adapté. C'est ainsi que notre employé communal a à sa disposition : un camion avec benne acquis pour la somme de 20 000 F, un tracteur 4 roues motrices neuf avec broyeur de haies, gyrobroyeur, pelle mécanique et hydraulique ainsi qu'un chargeur avant, une faucheuse rotative, un pulvérisateur, une lame pour le déneigement, une tondeuse, une débroussailleuse sans parler du petit tracteur, de sa tondeuse et de la remorque acquis en 1980 et affecté plus spécialement à l'entretien du stade, des places et espaces verts.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif chiffré des travaux réalisés et leur incidence budgétaire. Pendant la période considérée, la commune a exécuté pour 14 754 222 F de travaux, elle a bénéficié de 5 686 317 F de subventions, elle a récupéré 2 632 004 F de remboursement de T.V.A.. Il reste en définitive à la charge de la commune la somme de 6 435 901 F.

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE : LEUR COUT

ΙΙΒΕΓΓΕ		1984	1985	1986	1987	1988	
= REMEMBREMENT (fossés, travaux connexes, = pose de clôtures, etc)	1 086 369 ; 8		232 413	687 682	291 440		10 353 663
= TOUT-A-L'EGOUT (réseaux La Tuilerie, : 96 337 : = Chez Jabot, station de La Gare)	96 337		126 193	31 521			728 643
= CIMETIERE (agrandissement, accès et = allées)	200 067	I ∞ I	30 932				311 613
= W.C. PUBLICS : 7 497 :	: 7497 :		i I			j 1	- 67 7
= BATIMENTS COMMUNAUX (cantine, vestiaire,: 150 911 : = écoles, bureau P.T.T., sacristie)	150 911	328 179	110 092 ;			87 600	676 782
<pre>= VOIRIE (acquisition des pieux et = traverses, goudronnage, entretien)</pre>	116 918	 		721 18	12		
= ACQUISITION DE TERRAIN (cimetière)	: 11 328 :						11 328
= ACQUISITION DE MATERIEL (mobilier des : : : : = écoles, ordinateurs, camion, faucheuse : : : : : : = pulvérisateur, tondeuse, aspirateur) : : :		15 496 :	: 608 7	21 891 :	26 217	52 415	123 828
= CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS DE LA = LOGE (plan d'eau, assainissement, W.C.)					19 857	820 000	839 857
= TOTAUX	1 669 427	8 954 640	507 439 :		350 419	1 810 015	754 222
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					

SUBVENTIONS ALLOUEES A LA COMMUNE c'est-à-dire DONNEES

LIBELLE : 1983	1983	1984	1985	. 1986		1987	1988	TOTAUX
= TOUT-A-L'EGOUT : 83 821	83 821	129 135	12 647			7 200		232 803
= SALLE POLYVALENTE	106 290				•••••			106 290
= GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS : 71 192 = COMMUNAUX :	71 192	4 627	138 321		:**:			214 140 =
= AMENAGEMENT DE CARREFOUR							17 000	17 000 =
	1 250 000						li II	.4 200 000
= VOIRIE		42 584	150 000	. 182 000			180 000	554 584 =
= ACQUISITION DE MATERIEL (imprimante)				. 1 500				1 500
= AMENAGEMENT PLAN D'EAU							360 000	360 000
= TOTAUX : 1 511 303	1 511 303	3 126 346	300 968	183 500		7 200	557 000	5 686 317
D.G.E Fonds compensation T.V.A.	135 648	1		1 330 990		85 000 :	284 386	2 435 008
T.V.A. sur assainiśsement	98 301	73 962	7 145	17 350		238		196 996
TOTAUX	1 745 252	3 481 518	625 887	1 531 840	} 	92 438	841 386	8 318 321

DÉPARTS A LA RETRAITE

La Municipalité a tenu à organiser une manifestation à l'honneur de deux de nos instituteurs et d'une employée communale partis à la retraite.

En effet, comme devait l'indiquer le Maire, "Monsieur DECORPS, Madame MERITET et Madame MOSNIER bénéficient de l'état de cessation volontaire d'activité".

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur le Docteur TOUCAS, conseiller général et de Monsieur MAILLET, inspecteur d'académie.

Cette manifestation a été organisée pour marquer toute l'estime et la reconnaissance que les élus et la population de LAPEYROUSE vous portent, devait notamment préciser le Maire.

Madame MOSNIER:

"Vous avez servi sous la législature de deux Maires et de deux secrétaires de Mairie, Madame Jeanne GUILHOT et Madame Michelle DESNAUD. L'une et l'autre n'ont eu qu'à se louer de vos services, vous étiez la rigueur et la discrétion personnifiées".



Madame MERITET:

"Avec vous, les élèves travaillent et apprennent. Certains disent que vous n'êtes pas commode... Mais je dois vous faire une confidence, tous vous ont aimée ou vous aiment. Ils garderont de vous l'image d'une maîtresse exigeante mais juste, celle d'une institutrice faite de rigueur mais avec un grand coeur."



Monsieur DECORPS:

"Il est bon parfois d'avoir auprès de soi un ami sur lequel on peut toujours compter, qui ne fera jamais défaut, à qui on peut faire certaines confidences. Vous avez été très souvent celui-là.

L'Ecole et la Commune vous doivent beaucoup. Mais vous n'allez pas nous quitter. Merci, Cher Robert, merci du fond du coeur, "t'es vraiment chouette! tu sais"



Le Maire, au nom du Conseil Municipal et de la commune devait remettre à chacun un cadeau symbolisant l'attachement et la reconnaissance que chaque personne de LAPEYROUSE exprime à ses anciens instituteurs et employée communale.

La jeune Nathalie devait alors remettre aux dames un magnifique bouquet de fleurs avant que tous les participants et présents partagent un buffet préparé avec soin et délicatesse par le C.A.T. de SAINT-ELOY-LES-MINES.

MÉDAILLE D'ARGENT DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

LAPEYROUSE a également manifesté sa reconnaissance à quatre élus qui, pendant plus de vingt ans ont représenté nos concitoyens au conseil municipal.

En effet, Messieurs Camille BUVAT, Paul MEUNIER, Robert DECORPS et Henri PERRIN ont reçu des mains de Monsieur le Ministre du Budget, de notre député Edmond VACANT et de Monsieur le Sous-Préfet, la médaille d'argent départementale et communale.

Le Maire, après avoir remercié Monsieur le Ministre, Monsieur le Député, Monsieur le Sous-Préfet, d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette manifestation devait présenter les quatre récipiendaires :

Monsieur Camille BUVAT :

"Vous êtes élu conseiller municipal dès 1959 et tout de suite vous occupez le poste de ler Adjoint jusqu'en 1965. Vous êtes réélu en 1971 puis en 1977, vous occupez le poste de ler Adjoint de 1977 à 1980. De nouveau, vous êtes brillamment réélu en 1983. Vous cessez toute activité professionnelle depuis le ler janvier 1984. J'ai beaucoup appris à vos côtés, vous avez guidé mes premiers pas d'élu, j'ai pour vous une profonde amitié."



Monsieur le Ministre du Budget décorant Monsieur Camille BUVAT

Monsieur Paul MEUNIER:

"Vous êtes également élu dès 1959 conseiller municipal de LAPEYROUSE sans interruption jusqu'en 1983. Vous étiez trop peiné de voir que nos concitoyens avaient refusé le remembrement. Je me suis promis qu'avec vous, nous le réaliserions. Vous êtes pour beaucoup d'entre nous, un exemple de sagesse, de droiture et de sens des responsabilités."



Monsieur le Sous-Préfet décorant Monsieur Paul MEUNIER

Monsieur Robert DECORPS:

"Vous avez été juste, sachant toujours résister aux pressions diverses. C'est votre force, c'est votre honneur. Vous êtes au conseil municipal un homme de dialogue et vous n'avez jamais hésité à apporter votre appui chaque fois qu'il était envisagé de promouvoir des investissements pour le bien-être de nos concitoyens."



Monsieur Edmond VACANT Député décorant Monsieur Robert DECORPS

Monsieur Henri PERRIN:

"Vous avez été été élu en 1965 et depuis constamment réélu. Vous êtes adjoint depuis 1983. Le sport a commencé à nous rapprocher, nous partageons le même idéal sportif et nous croyons en l'équipe de LAPEYROUSE. L'action municipale a scellé notre amitié."



Monsieur le Ministre décorant Monsieur Henri PERRIN

Vous tous avez participé à la gestion communale, que de travaux se sont faits pendant vos divers mandats! La commune a changé. Vos concitoyens vous en remercient.

De la construction de la nouvelle Mairie à l'ouverture du chemin de Laval, de l'alimentation de tout le territoire communal en eau potable aux grosses réparations scolaires (réfection totale de l'Ecole et des logements), de la mise en place du réseau de tout-à-l'égoût à la création du terrain de sports et des vestiaires, du remembrement et travaux connexes à la réfection des bâtiments communaux (Cure, Cantine, Ecole, Eglise, Aménagement des places de l'Eglise et du Poids Public), de la création du service de ramassage des ordures ménagères au goudronnage de plus de 30 kms de voirie, de la création à l'aménagement du plan d'eau, etc...

Les Lapeyrousiens sont fiers de vous.

Un seul mot "Merci"!

Une nouvelle fois, la commune a fêté dignement le 14 juillet, jour de notre Fête Nationale.

Le Maire et le Conseil Municipal remercient tous les participants et animateurs. La journée débute par un concours de pêche organisé au bord du plan d'eau. Comme l'an passé, c'est notre concitoyen Claude DELARBRE qui remporte le premier prix.



Malgré un temps frisquet, une bonne participation est constatée. En fin de matinée, un apéritif bien arrosé a été offert à tous les participants et organisateurs bénévoles. Entre deux averses eutilieu le lâcher de pigeons voyageurs.

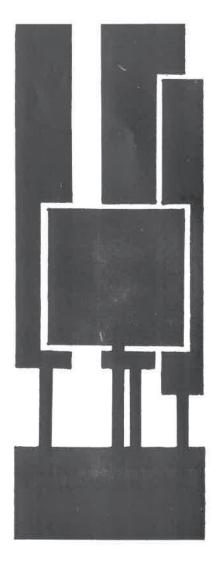
En début d'après-midi, la course des participants occasionnels avec, en premier lieu les jeunes Lapeyrousiens, course remportée par notre ami Michel MAHE. La course des dames étant remportée par Mademoiselle MONCELON. Enfin, le départ était donné aux habitués de la bicyclette, le vainqueur étant cette année: Jean-Paul TALON.



Malgré les conditions climatiques difficiles, il y eut une grande participation, tous les convives durent se replier dans la salle du Foyer Laïc où bien au chaud, en présence de l'orchestre, ils purent déguster les savoureux mets préparés par nos concitoyennes, plus de 350 repas furent servis. Les cieux se firent cléments pour permettre l'illumination du feu d'artifice, la soirée se poursuivant fort tard.

Que tous soient ici remerciés, organisateurs du concours de pêche, responsables du lâcher de pigeons, généreux donateurs, nos pâtissières du 14 juillet qui savent recevoir avec gentillesse et sourire l'appel téléphonique annuel du Maire, les serveurs et teneurs de buvette et leurs clients.

Bref, il convient de remercier toute la population qui dans un élan commun s'amuse, se réjouit et pense déjà à la grande fête que nous organiserons en 1989. Toutes les bonnes volontés seront nécessaires.



DANIEL LEVEL

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

03450 EBREUIL

Téléphone 70 90 72 23

70 90 74 99

977010511 A - R. C. CUSSET

CRÉATIONS DE PARCS ET JARDINS ENTRETIENS ANNUELS TAILLES - TRAITEMENTS - PLANTATIONS AMÉNAGEMENTS DE TERRASSES PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE

UNION SPORTIVE

Malgré nos efforts, nous n'avons pu former pour la saison 1987-88 l'équipe de football à 7 et l'équipe à 11 qu'exige le règlement du District du Puy-De-Dôme pour qu'une équipe de promotion de ligue puisse accéder à la division supérieure. Aucune dérogation ne nous a été accordée malgré nos démarches auprès du District, de la Ligue d'Auvergne et de la Fédération Française de Football.

Donc, bien qu'ayant obtenu de bons résultats, notre équipe A reste en promotion de ligue cette saison encore.



Nous déplorons que l'on condamne les petits clubs à un bas niveau ce qui ne peut que contribuer à l'affaiblissement de nos communes rurales. Cependant, nous ne nous sommes pas découragés et cet été, ayant établi le recensement des enfants en âge de pratiquer le football, et devant la légère augmentation constatée, quelques dirigeants n'ont pas hésité à contacter toutes les familles susceptibles d'être intéressées. C'est ainsi que nous avons pu licencier une dizaine de débutants ou poussins et autant de minimes et cadets.

Monsieur Robert NEUVILLE, depuis peu installé à LAPEYROUSE et dont l'emploi lui permet d'être libre l'après-midi du mercredi a bien voulu se charger de l'entraînement de ces jeunes et si vous passez devant le stade un mercredi vers quinze heures, prenez le temps de regarder avec quelle ardeur nos enfants s'initient au sport.



Les deux équipes règlementaires ont donc été engagées et plusieurs matchs ont eu lieu. Si l'on a subi des défaites, on ne se décourage pas : on rencontre des équipes plus riches en nombre, en force et plus expérimentées. A signaler que nous avons une fille cadette, Valérie MEUNIER, qui par deux fois a été sélectionnée pour jouer en équipe féminine au niveau départemental.

Notre équipe B quant à elle a fini la saison 1987-88, première de sa poule et évolue maintenant en 4ème division.



Au cours de l'assemblée générale du mois de juin, une large discussion s'élevaisur la nécessité d'engager ou non une troisième équipe. Il faut dire que toutes les années précédentes, plusieurs joueurs de l'équipe réserve restaient souvent sur la

touche, à leur grand regret. D'un autre côté, il fallait penser aux joueurs manquants pour blessures, départ à l'armée, évènements familiaux, ou autres. Les frais étaient également à prendre en considération : engagements, assurances, équipements.

Après avoir pesé le pour et le contre, on décide la création de cette troisième équipe de seniors. Voilà donc quelques "vieux" qui reprennent du service. C'est dur, même très dur ! Mais après tout, ça fait du bien aux articulations ... et au club. Les responsabilités et le travail de chacun se sont donc accrus pour encadrer 5 équipes.

Cependant, grâce au dévouement de tous, nous ne nous en tirons pas trop mal.

Il convient de remercier la municipalité qui nous a accordé une généreuse subvention de 12 000 F sans laquelle nous ne pouvions progresser comme nous l'avons fait et couvrir les frais de début de saison :

- engagements des équipes : 4 200 F
- achat des licences : 3 600 F
- assurances : 7 000 F etc...

Nous espérons que tous les membres de l'U.S.L., petits et grands, jeunes et vieux, auront à coeur de mériter l'effort qui leur a été consenti.

Nos vifs remerciements vont également aux entreprises qui ont équipé nos jeunes entièrement, plus un jeu de maillots seniors, et à l'entreprise de transport TIXIER pour les maillots offerts à l'équipe A.

Merci encore à Alain FAYOL, qui, après un an d'indisponibilité au service de l'arbitrage, a ressorti la tenue noire et représente de nouveau le club ainsi qu'à Christian JOUHET, notre entraîneur qui nous apporte beaucoup par son dévouement et sa compétence.



LE FOYER LAÏC

Rares sont les années où l'on peut dire que presque toutes les manifestations ont bien marché.

L'année 1988 a vu un réel succès de nos principales activités : potée Auvergnate, fêtes des Ecoles, tir aux pigeons... Comme ce succès, c'est à vous que nous le devons, nous vous disons bien fort merci. Merci pour votre participation bien sûr, mais aussi pour votre aide, en particulier pour la fête des Ecoles. Toute manifestation demande beaucoup de travail et nous sommes très contents de voir qu'un certain nombre de parents y prennent part. Un merci tout particulier à Madame DELVILLE qui a eu une grosse part du travail.



Votre participation à la Fête des Ecoles nous a permis d'offrir aux deux grandes classes un magnifique voyage à NIMES. Si le voyage a été un peu long, il a tout de même permis aux enfants de voir des choses intéressantes. Les grands du cours moyen vous en ont fait eux-mêmes le compte-rendu. Cela nous a permis aussi de payer une partie des visites du voyage de la Maternelle au Parc de SAINT-AUGUSTIN, les frais de car ayant été pris en charge par la commune.

Nous espérons la même réussite pour 1989 ce qui nous permettrait de financer une partie du projet de Madame GUILLAUME pour la grande classe et de participer à la sortie de fin d'année des deux autres classes.

Comme les années précédentes, nous participons bien sûr à l'Arbre de Noël des enfants, aux colis des personnes du 3ème Age et nous continuons à financer les heures de danse des deux grandes classes.

Pour 1989, quelques dates ont déjà été retenues :

- le 28 janvier pour l'Assemblée Générale le 11 février, la Potée Auvergnate
- le 16 avril, la Fête des Ecoles

VOYAGE SCOLAIRE A NIMES

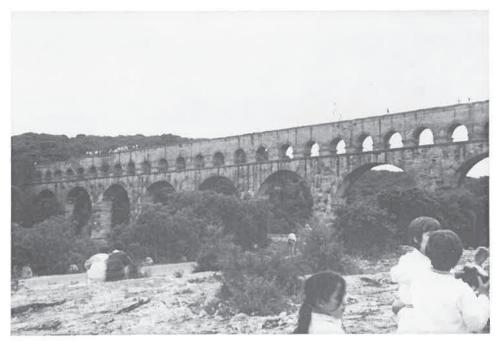
A 5 heures 45, nous avons rendez-vous à la Gare. Quelle animation dans le hall et sur le quai ! Nous attendons l'express pour nous rendre à NIMES.



A 6 heures, nous prenons place dans le compartiment qui nous est réservé et nous partons pour SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES où nous prenons le turbo pour LYON. Après quelques minutes d'attente, nous prenons la direction de NIMES avec un changement de train à AVIGNON. Au cours du trajet, la plupart d'entre nous visitent la cabine de conduite.

Vers onze heures, la faim se fait sentir. Nous déballons nos victuailles. Avec appétit, nous dévorons jambon, saucisson, sandwichs, fruits et gâteaux.

Vers douze heures trente, nous arrivons en gare de NIMES. Deux cars nous attendent. Nous partons aussitôt pour le Pont du Gard. En cours de route, nous longeons d'immenses champs d'oliviers. Arrivés sur place, nous admirons cet aqueduc romain de plus de 2 000 ans.



LE FOYER LAIC

Rares sont les années où l'on peut dire que presque toutes les manifestations ont bien marché.

L'année 1988 a vu un réel succès de nos principales activités : potée Auvergnate, fêtes des Ecoles, tir aux pigeons... Comme ce succès, c'est à vous que nous le devons, nous vous disons bien fort merci. Merci pour votre participation bien sûr, mais aussi pour votre aide, en particulier pour la fête des Ecoles. Toute manifestation demande beaucoup de travail et nous sommes très contents de voir qu'un certain nombre de parents y prennent part. Un merci tout particulier à Madame DELVILLE qui a eu une grosse part du travail.



Votre participation à la Fête des Ecoles nous a permis d'offrir aux deux grandes classes un magnifique voyage à NIMES. Si le voyage a été un peu long, il a tout de même permis aux enfants de voir des choses intéressantes. Les grands du cours moyen vous en ont fait eux-mêmes le compte-rendu. Cela nous a permis aussi de payer une partie des visites du voyage de la Maternelle au Parc de SAINT-AUGUSTIN, les frais de car ayant été pris en charge par la commune.

Nous espérons la même réussite pour 1989 ce qui nous permettrait de financer une partie du projet de Madame GUILLAUME pour la grande classe et de participer à la sortie de fin d'année des deux autres classes.

Comme les années précédentes, nous participons bien sûr à l'Arbre de Noël des enfants, aux colis des personnes du 3ème Age et nous continuons à financer les heures de danse des deux grandes classes.

Pour 1989, quelques dates ont déjà été retenues :

- le 28 janvier pour l'Assemblée Générale le 11 février, la Potée Auvergnate
- le 16 avril, la Fête des Ecoles

VOYAGE SCOLAIRE A NIMES

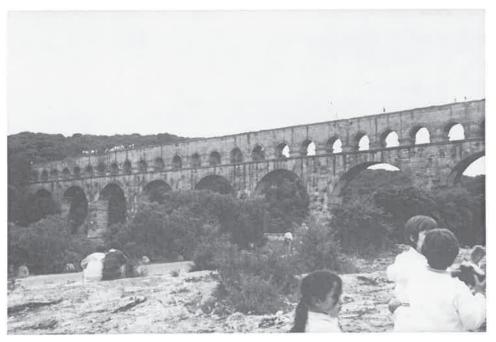
A 5 heures 45, nous avons rendez-vous à la Gare. Quelle animation dans le hall et sur le quai ! Nous attendons l'express pour nous rendre à NIMES.



A 6 heures, nous prenons place dans le compartiment qui nous est réservé et nous partons pour SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES où nous prenons le turbo pour LYON. Après quelques minutes d'attente, nous prenons la direction de NIMES avec un changement de train à AVIGNON. Au cours du trajet, la plupart d'entre nous visitent la cabine de conduite.

Vers onze heures, la faim se fait sentir. Nous déballons nos victuailles. Avec appétit, nous dévorons jambon, saucisson, sandwichs, fruits et gâteaux.

Vers douze heures trente, nous arrivons en gare de NIMES. Deux cars nous attendent. Nous partons aussitôt pour le Pont du Gard. En cours de route, nous longeons d'immenses champs d'oliviers. Arrivés sur place, nous admirons cet aqueduc romain de plus de 2 000 ans.



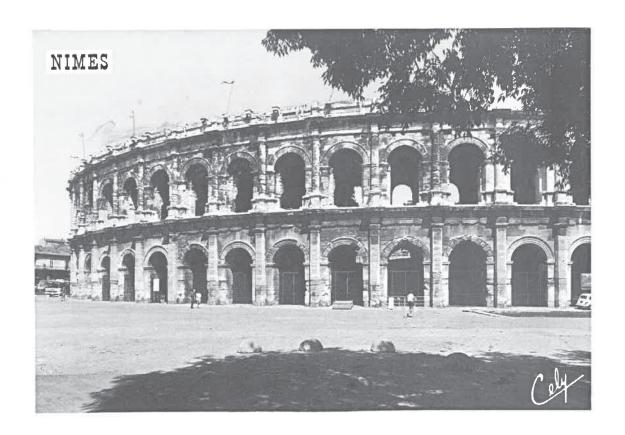
Il a été construit vers 19 avant Jésus-Christ pour alimenter NIMES en eaux de sources. Il est construit sur trois étages d'une hauteur totale de 49 mètres. Le premier étage avec ses 6 arches, ses 142 mètres de long et 6 mètres de large enjambe la vallée du Gardon. Il permet le passage de la route. Le deuxième étage a 11 arches, 242 mètres de long et 4 mètres de large. Le troisième étage, c'est-à-dire l'acqueduc lui-même, est soutenu par 135 arches. Il a 275 mètres de long et 3 mètres de large. Cet aqueduc permettait d'amener à NIMES 20 000 mètres cubes d'eau par jour.



Le temps d'acheter quelques cartes postales et quelques souvenirs, nous remontons dans le car. Nous traversons les vergers de cerisiers et d'abricotiers de REMOULINS. Sur la route d'UZES, nous voyons les carrières de la pierre du Gard, de nombreux vignobles, quelques champs d'orge ainsi que l'ancienne usine de ZAN.

Avant UZES, nous prenons la RN 579 qui nous ramène à NIMES. Nous traversons la garrigue avec ses genêts et ses arbustes épineux. Nous arrivons dans les gorges du Gardon que franchit le Pont Saint-Nicolas. Nous longeons le camp militaire des gariques.

A NIMES, nous visitons d'abord le jardin de la Fontaine. Nous le traversons pour atteindre, par un sentier en lacet, la Tour MAGNE. A l'intérieur de ce monument romain, un escalier de 140 marches nous conduit à une plate-forme d'où nous pouvons admirer la ville de NIMES et ses environs.



En passant devant la Maison Carrée, nous nous rendons aux Arènes.

De forme ovale, les arènes sont un immense amphithéâtre de 131 mètres sur 100 mètres pouvant contenir 21 000 spectateurs. Nous montons presque en haut des gradins avant de descendre sur la piste.



A 19 heures, nous sommes de retour à la Gare. Nous montons dans le T.G.V. qui nous ramène à LYON et dans lequel nous prenons le repas du soir.

A 1 heure 20, l'express LYON-BORDEAUX nous dépose en Gare de LAPEYROUSE.

Nous avons passé une très bonne journée. Bien que très fatigués, nous sommes très contents de notre voyage.

VISITE DE LA POSTE

Le vendredi 27 mai, nous sommes allés visiter le bureau de poste de LAPEYROUSE Nous avons commencé par la visite du central téléphonique. C'est un petit central pour 400 abonnés environ. Un employé des Télécoms nous a commenté la visite.



La première pièce est celle où tous les abonnés sont raccordés. Puisque le téléphone a besoin d'électricité pour fonctionner, c'est aussi dans cette pièce que se trouve une série de batteries de secours. En cas de coupure de courant, celles-ci peuvent tenir deux jours. La deuxième pièce correspond au central téléphonique lui-même. On y entend continuellement des bruits qui correspondent aux appels des abonnés. Chaque numéro est analysé et la bonne direction est donnée automatiquement. Chaque abonné a un compteur qui enregistre le nombre de taxes à payer. Ces compteurs sont photographiés toutes les semaines et une facture est envoyée tous les deux mois à chaque abonné.

En cas de contestations, on installe, sur la ligne de l'intéressé, un appareil qui enregistre toutes les communications avec le jour, l'heure, les numéros demandés et toutes les taxes.

Le central de LAPEYROUSE a été mis en service aux environs de 1978. Il a eu pour conséquence la suppression de l'opératrice qui assurait le service manuel.

La visite du central terminée, nous nous rendons au bureau de poste. Des clients attendent au guichet: ils veulent envoyer des lettres mais ils ne sont pas sûrs de leur poids. Le receveur les pèse. Si elles ne dépassent pas vingt grammes, c'est le tarif normal : 2,20 F en pli URGENT, 2 F en pli NON URGENT.

Si elles dépassent vingt grammes, le receveur consulte son barème. Il colle sur l'enveloppe les timbres correspondants. Ces timbres sont présentés en planches de cent ou pour certains en carnets de dix. Ensuite les timbres sont oblitérés à l'aide d'un tampon à date. Sur la lettre dépassant 20 grammes, le receveur appose le tampon "LETTRE".



Ces plis sont placés dans un casier suivant leur destination : c'est le tri. A dix-sept heures, ces lettres sont mises dans des sacs plombés qui sont emportés à SAINT-ELOY. En dehors du service normal, les lettres peuvent être envoyées en recommandé ou avec accusé de réception. De la même façon, on peut expédier des colis à condition qu'ils pèsent moins de 5 kg et que leurs dimensions (longueur + largeur + hauteur) ne dépassent pas un mètre.

Au bureau de poste, on peut aussi expédier des mandats (mandat-carte, mandatlettre), téléphoner, verser de l'argent sur un livret de caisse d'épargne, faire des opérations financières.

Le receveur nous a montré un chéquier, un livret de caisse d'épargne, de nombreux imprimés ainsi que le coffre-fort. Avant de partir, il a offert à chacun de nous un cadeau. Cette visite nous a beaucoup intéressés, elle était très instructive.

Nous remercions le receveur et l'employé des Télécoms pour leur accueil et leurs explications.

Nous remercions particulièrement Monsieur RAINAUD pour les cadeaux qu'il nous a remis.

LAPEYROUSE ANIMATION

Les activités habituelles se sont déroulées comme chaque année.

Les animateurs ont regretté cependant la baisse de l'effectif et vont s'employer

à consulter encore davantage les enfants pour savoir quelles animations ils

préfèrent pratiquer : poney, piscine, jeux de société, jeux de plein air, activités
autour du Plan d'Eau, etc...

Nous avons gardé un excellent souvenir :

- 1° du 6 février, avec une séance de projection nous montrant la Chine en 1980, séance suivie d'un débat animé par deux jeunes couples étant allés en Chine en 1987. Ils ont pu faire un constat de l'évolution réalisée.
- 2° du 6 mars, avec la séance récréative qui a mis sur scène, jeunes et moins jeunes dans des numéros où chacun a donné le meilleur de lui-même.



3° - des 12 mai et 16 octobre avec deux randonnées pédestres à 1a découverte de LAPEYROUSE.



4° - du 17 août avec un voyage nous conduisant au parc animalier des Gouttes et à ses attractions, puis à la visite du Château de LAPALISSE, enfin à un spectacle de marionnettes au MAYET-DE-MONTAGNE. Petits et grands sont revenus enchantés d'une journée bien remplie.

Nous travaillons dans un esprit de collaboration totale. Dans notre association, tout se décide en réunions où chacun prend ses responsabilités particulières et les assume ensuite de son mieux, en se faisant épauler par d'autres membres du groupe s'il rencontre des difficultés.

Nous voulons profiter de ce bulletin pour exprimer aux Lapeyrousiens, notre désir de voir s'étoffer la troupe mixte théâtrale inter-âge.

Les répétitions se font d'octobre à fin février chaque samedi de 14 heures à 16 heures avec quelques interruptions au moment des Fêtes. Ce travail d'équipe apporte beaucoup de joie, car le théâtre permet de s'éclater, de sortir de soi. On y redécouvre son visage, sa voix, son regard ; on apprivoise l'espace dans l'atmosphère de l'harmonie des mots. Ceux qui sont venus à nous pour la première fois nous ont dit avoir découvert en eux des possibilités ignorées. Ils ont pu dépasser leurs limites, en retrouvant confiance en leur personnalité enfin reconnue.

C'est pourquoi nous espérons fermement de nouvelles inscriptions pour l'année 1989. Les responsables sont disponibles pour donner tout renseignement désirable.

De toute façon, en attendant de nous rejoindre, vous nous ferez très plaisir en assistant le dimanche 26 février à un spectacle que nous essaierons de rendre intéressant par la diversité de ses numéros.

LE COMITÉ DES FÊTES

Depuis plusieurs années déjà, la seule activité du Comité des Fêtes a été la Fête Patronale qui s'est déroulée pendant trois jours sous un ciel d'automne.

La fête a commencé le samedi après-midi avec un concours de boules en triplettes qui s'est terminé à la nuit et était doté de nombreux lots.

En soirée, les jeunes se retrouvèrent au bal animé par "QUARTZ MUSIC".

Dimanche, fête foraine, match et en soirée, bal musette avec un orchestre très apprécié "Patrick BOUGAREL".

Lundi après-midi, traditionnelle course cycliste organisée par l'U.V.S.E. de SAINT-ELOY-LES-MINES, jeux pour enfants et distribution de tickets de manèges.



Le Président et tous les membres de l'association remercient vivement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de la Fête.

Le Comité des Fêtes remercie également Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention communale toujours bienvenue par ces temps difficiles.

CLUB DU 3º AGE

C'est dans une atmosphère de fête et d'amitié que s'est déroulée le 9 janvier l'assemblée générale annuelle des Anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES, sur les 211 adhérents inscrits sur les listes, 130 participaient à cette journée de retrouvailles, si appréciée de tous, au cours de laquelle un vote avait lieu pour le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration.

Un déjeuner gratuit était offert à toutes les personnes présentes ; il faisait bon vivre dans cette salle de la cantine où les maîtres traiteurs avaient bien fait les choses, secondés par les femmes des retraités dont le dévouement est exemplaire.

A la fin du repas avait lieu le dépouillement, les candidats étaient Mesdames Raymonde BUVAT, Aimée THUIZAT, Messieurs Louis COLAS, Maurice MAHE et Camille RABAIX, tous étaient élus à l'unanimité, l'annonce des résultats donnait lieu à des applaudissements prolongés de la part de l'assistance. Chanteurs et conteurs animèrent cette fin de soirée qui se termina par la soupe à l'oignon.

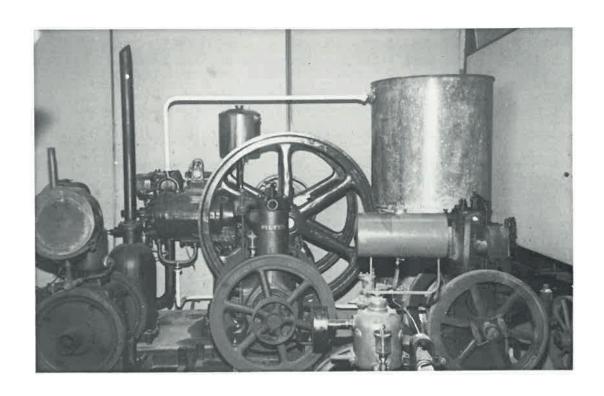
16 AVRIL: l'animation régnait déjà aux abords de la salle de la cantine avant midi. On y venait de tous les villages des deux communes, ils étaient 120 à prendre place autour des tables accueillantes, bien décidés à passer une agréable journée oubliant les soucis quotidiens, ce fut une fois de plus une parfaite réussite tout au mérite des organisateurs, c'est dans cette ambiance chaleureuse chaque fois renouvelée que cette journée se déroula. Chanteurs et conteurs trouvèrent leurs places ainsi que les sympathiques musiciens qui terminèrent la soirée.

9 JUIN : Pour la treizième année consécutive, les responsables de l'Amicale des Anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES avaient convoqué leurs adhérents pour la traditionnelle sortie-promenade. Dès 6 heures du matin, ils étaient 80 à occuper les points de ramassage habituels où devaient les prendre les confortables cars TIXIER. Par une journée exceptionnellement belle, le départ était pris, premier arrêt RIOM, deuxième étape la Verrerie du Marais à quelques kilomètres, fabrication artisanale de Albert et Gérard PRADELLI. Le verre date de la plus haute antiquité, il est plutôt le fruit du hasard que du génie, les plus anciennes verreries connues par exemple celle de la Roche en 1207 au XIII siècle en Normandie dans la forêt d'EU , l'usage des bouteilles n'est pas très ancien, elles n'ont été connues en Europe qu'au XVème siècle. Les souffleurs de verre fabricant plusieurs objets sous nos yeux interessèrent tout le monde.

<u>3ème étape</u>: la Cité Médiévale de THIERS, fabrique de coutellerie artisanale François ler C'est Monsieur André FAURE qui nous a reçu, son atelier d'une petite surface nous obligea à former trois groupes pour la visite qui n'en fut pas moins intéressante, on a pu suivre les différentes étapes de la fabrication. Dans le magasin, nous sommes nombreux à faire des achats.

<u>4ème étape</u>: Le déjeuner à la Gare d'AMBERT, si le service fut un peu long, la qualité et la quantité étaient présentes.

5ème étape : Le Musée de la Machine agricole et à vapeur.



De nombreux vestiges sauvés de la rouille sont entreposés sous de vastes hangars où l'on a pu voir un tracteur en bois pièce unique, manège à chevaux avec batteuse 1820, chaudière à vapeur horizontale 1906 - 180 ch., une turbine à vapeur puissance 50 MW don de l'E.D.F., etc...

<u>6ème étape</u>: Moulin Richard de Bas, pénétration des premiers papiers de Chine en Occident vers 1273, le secret de la fabrication est jalousement gardé, c'est en observant le travail fait en Chine par les guêpes que l'idée est venue d'imiter ces insectes avec des vieux chiffons écrasés avec des maillets en bois, visite très instructive, appréciée par l'ensemble des Anciens.



15 OCTOBRE : C'était déjà l'automne, l'annonce d'une belle journée, il n'en fallait pas davantage pour réunir les Anciens des deux communes autour des tables bien garnies pour le déjeuner de fin d'année attendu de tous afin de se retrouver une nouvelle fois.

Ce repas fut apprécié de tous les convives qui, en se séparant, se donnent rendez-vous à l'année prochaine.

Toutes les personnes qui sont retraitées peuvent, si elles le désirent, rejoindre leurs Aînés en faisant partie de l'Amicale, elles rencontreront des amis d'enfance, pour cela, il leur suffit de se faire connaître auprès des responsables.

L'année 1988, comme les précédentes, beaucoup de dons et subventions ont été versés au profit des personnes âgées.

L'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents expriment leurs plus vifs remerciements à la Municipalité de LAPEYROUSE, la Société de Secours Minière, les donneurs individuels ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à notre succès de 1988.

1

Entreprise René MONTEIL

S.A.R.L. au capital de 600,000 F

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT — ASSAINISSEMENT — V. R. D. TRANSPORT — LOCATION MATÉRIEL

R. N. 144 - Côte de La Boule 63700 SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Téléphone: 73 85 01 69

JARDINAN LOISIRS



Pépinières - Jardinerie Arrosage Automatique Bois traités Jeux en Bois

1, rue Louis Blériot Zl 63800 COURNON

Téléphone: 73 69 32 78

Télex: 990969 F

LA PAGE DES RETRAITÉS

Cette année encore, nous avons poursuivi nos activités, toujours plus variées, ce qui permet au plus grand nombre de trouver une distraction qui lui plaît, sans se lasser.

Nous avons pu participer à deux sorties touristiques :



- BEAUNE et les canaux de Bourgogne,
- Le PUY, à l'aller par BRIOUDE et retour par la Chaise-Dieu, AMBERT.
- à l'automne, notre traditionnelle friture à LISSEUIL, avec un détour par les Fades (le barrage et le viaduc), les méandres de la Sioule à QUEUILLE sous un beau soleil.

Nous terminons l'année par un repas amical servi par notre traiteur habituel.

Pendant la mauvaise saison, nous continuons nos réunions bi-mensuelles bien
au chaud à la salle polyvalente.

Pour les agrémenter, nous avons en réserve plusieurs projections rapportées de voyages récents : en Chine, en Turquie, 'en Inde et aussi en France ; de quoi nous évader et animer utilement les discussions.

Que cette nouvelle année vous soit douce et enrichissante.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE LAPEYROUSE (Tél. 73-52-00-79)

La Mairie est ouverte au public les :

- lundi de 14 heures à 17 heures - mardi de 14 heures à 17 heures
- mercredi FERME
- jeudi de 14 heures à 17 heures - vendredi de 14 heures à 17 heures
- samedi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30

Bibliobus :

Les habitants de la commune peuvent emprunter gratuitement des livres fournis par la Bibliothèque Centrale de Prêt de CLERMONT-FERRAND, en s'adressant au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

BUREAU DE POSTE DE LAPEYROUSE (Tél. 73-52-00-00)

Le bureau de poste est ouvert les :

- lundi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures samedi de 9 heures à 12 heures
- L'horaire limite de dépôt du courrier de départ est fixé à 16 heures 45.

PERCEPTION DE MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE (Tél. 73-85-09-24)

La perception est ouverte au public les :

- lundi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et jeudi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
- Une permanence a lieu tous les vendredis à SAINT-ELOY-LES-MINES de 8 heures à 12 heures.

CREDIT AGRICOLE DE SAINT-ELOY-LES-MINES

Le bureau de LAPEYROUSE est ouvert le troisième mardi de chaque mois.

PERMANENCES :

- + Contrôleur de la Mutualité Sociale Agricole A MONTAIGUT (salle de la mairie) le 2ème mardi de chaque mois de 10 heures à 12 heures.
- + Assistante sociale A SAINT-ELOY-LES-MINES (dispensaire) les mardi et jeudi matin A LAPEYROUSE (mairie) le ler mardi de chaque mois

QUELQUES FORMALITÉS

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	A FOURNIR	
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile	2 photos, 1 timbre fiscal 115 F carte périmée, autorisation parentale	
Passeport	Mairie du domicile	2 photos, 1 timbre fiscal passeport périmé	
Extrait de casier judiciaire	Greffe du T.G.I. du lieu de naissance	Etat Civil et adresse	
Certificat de nationalité française	Greffe du T.I. du domicile	livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité	
Carte d'électeur	Mairie du domicile	pièce d'identité	
Fiche d'Etat Civil	n'importe quelle mairie	livret de famille	
Demande d'alignement Permission de voirie	Mairie du domicile	plan de situation	
Autorisation de sortie de territoire pour enfants mineurs (français)	Mairie du domicile	Autorisation du Chef de famille	
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage		
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	carnet de vaccinations	
Certificat de vie	Mairie du domicile	livret de famille	
Extrait ou bulletin de naissance, Mariage ou décès	Mairie du lieu de Nais. Mar. Décès	enveloppe timbrée avec adresse	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	livret de famille et certificat de décès	
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	livret de famille et certificat du praticien	
Copie certifiée conforme	Mairie	la copie et l'original	

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES:

30 janvier 1988 : Mélanie, Elodie LEPEIX

22 juillet 1988 : Frédéric, Jérémy RAINAUD

22 septembre 1988 : Delphine GUILHOT

MARIAGES:

16 avril 1988 : Paul, Daniel BLANCHARD et Nicole, Camille, Marcelle CHAMBON

23 juillet 1988 : Olivier THEVENIN et Laurence, Philomène WINGDICK

30 juillet 1988 : Jérôme. Gilles GASQ et Laurence, Marie-Andrée AVINENS

30 juillet 1988 : Térence, Edward, Gérard HARTNETT et Ghislaine, Marie,

Chantal EMA-OTU

6 août 1988 : Alain, Marcel MORVAN et Geneviève, Anne FABRE

6 août 1988 : Patrick GUILLAUMIN et Nicole, Denise, Annie VIRMONT

DECES:

4 janvier 1988	:	Armandine, Clotilde CHATELUS veuve GOMINET	CROZET
23 avril 1988	:	Marie, Antonine SABOURET veuve GUILHOT	MONTLUCON

30 mai 1988 : Yvonne ROND épouse CHEVALIER LAPEYROUS

11 juin 1988 : Jacques MATHELIN MONTLUCON

21 juin 1988 : René, Pierre ROBERT ROCLES

22 juin 1988 : Lucette, Mauricette PIGEON épouse VACHETTE LAPEYROUS

14 septembre 1988 : Léon LANDRIEVE DESERTINE

DE JEUNES RETRAITÉS



La photo de famille avec le Docteur TOUCAS Conseiller Général

Une nombreuse assistance...





venue témoigner de sa sympathie et de sa reconnaissance

vous êtes tous conviés à la:

REUNION PUBLIQUE d'information. dimanche 15 janvier 10 h.

Salle de la mairie.